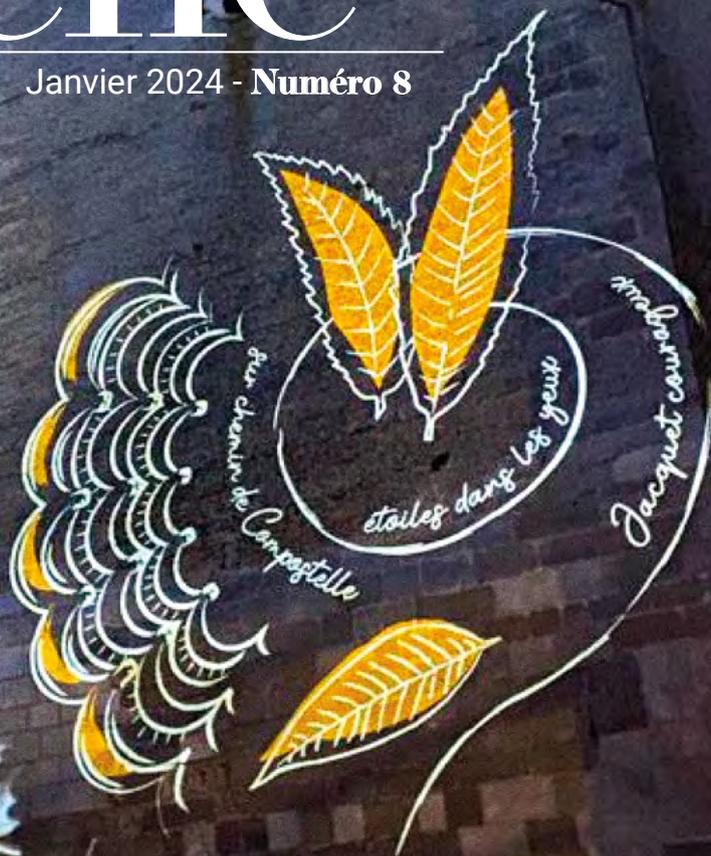


Les Échos de la Belle

Janvier 2024 - Numéro 8



p.8/ Services

Bilan PASS'CELLOIS
Transport Solidaire

p.14-15/ Sport

Passage de la flamme olympique
Associations sportives

p.20/ Patrimoine

Tableau de Ste-Geneviève
en l'Abbatiale Notre-Dame

p.24/ Culture

Semaines poétiques celloises
Les Écrits de la Belle



Celles-sur-Belle

Belle à investir

Sommaire

Photo de couverture : clocher de l'abbatiale

14 avril 2023, inauguration des petites cités de caractère hautes en lumières.

03 / Édito
du maire

04 / Actualités

08 / Transport
solidaire

10 / Gestion du
Bassin de la Belle

12 / Interview
"L'Orée des Millefeuilles"

14 / Sport
Les Deux-Sèvres
déclarent leur flamme



18 / Énergies
renouvelables

19 / France Services
+ PLUi-H

20 / Patrimoine

22 / Interview
"Les Mijotées de la Belle"

25 / Le Petit
Salon des Arts

26 / EHPAD & Écoles



LES ÉCHOS DE LA BELLE, MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE CELLES-SUR-BELLE

1 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle | accueil@vilcellessurbelle.fr | 05 49 79 80 17

Responsable du comité de rédaction Maïté CROMER, commission « communication » de la mairie de Celles-sur-Belle

Conception graphique : www.christophe-simon.com

ISSN 2741-020X | Dépôt légal : à parution - Impression Imprimerie MATHIEU, Tirage : 2 200 exemplaires

Distribution : Françoise Proust 06 70 37 76 92

Crédit photos : ©Mairie de Celles-sur-Belle,

Ce magazine est disponible à l'accueil de la mairie de Celles-sur-Belle et sur le site internet (www.ville-celles-sur-belle.com)

Édito du maire



Chères Celloises et chers Cellois,

Depuis 2020, le monde a affronté d'importants défis, de la crise sanitaire aux tensions géopolitiques, en passant par la crise énergétique et l'inflation, touchant l'ensemble de notre communauté. Nous sommes à mi-mandat, et c'est pour nous l'occasion de regarder le parcours que nous avons fait ensemble.

L'action municipale, s'est concentrée sur le maintien de notre qualité de vie, sans augmenter les taux d'imposition, en respectant notre engagement envers le développement durable.

Les investissements faits ces trois dernières années sont importants avec la réfection des toitures, un effort pour la voirie, l'aménagement de la mairie, les rénovations des locaux associatifs de Verrines, le renouvellement du matériel des agents municipaux, l'achat de nouveaux équipements pour les services techniques.

Le premier chantier important, le terrain de foot synthétique a été inauguré cet automne et le chantier de la médiathèque avance.

Toutes ces réalisations ont un objectif commun : apporter un service à la population, apporter de meilleures conditions de travail pour les agents municipaux, rendre notre commune plus belle à vivre.

Bien évidemment, comme dans toutes les histoires, il y a aussi des moments tristes, et cette année a eu son lot de mauvaises nouvelles, la plus importante pour notre commune étant la fermeture de l'abattoir SOCOPA-BIGARD. Si la priorité est pour l'entreprise de redonner un emploi à chacun des 210 salariés, il n'en demeure pas moins que la commune perd une entreprise historique qui depuis plus de 70 ans participait à l'attractivité de Celles-sur-Belle.

Regardons l'avenir avec confiance, nous ferons ce qui est de notre ressort pour que cette zone d'activité reprenne vie et que le départ de l'entreprise ne fasse pas place à une friche.

La commune a d'autres projets pour les années à venir, un effort continu pour l'entretien de la voirie, la recherche d'économie de fonctionnement, en particulier pour les dépenses d'énergie, l'ouverture de la médiathèque, l'aménagement de la zone de l'Aumônerie, la construction des ateliers municipaux.

Fière de son label « Villes et Villages Fleuris », Celles-sur-Belle conserve ses trois fleurs grâce aux efforts constants des services des espaces verts et techniques, soutenus par la population.

Cette année 2024 est une année olympique et Celles-sur-Belle aura le grand honneur d'accueillir la flamme olympique le 2 juin quand elle traversera les Deux-Sèvres. Cet événement sera festif, sportif, culturel et surtout sera l'occasion de rappeler les valeurs de l'olympisme et les valeurs de la république : liberté, égalité, fraternité.

Tous les élus se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2024.

Sylvie BRUNET,
Maire de Celles-sur-Belle
Vice-présidente communauté de communes Mellois en Poitou

Actualités

CCAS EHPAD les Chanterelles



C'est avec émotion et optimisme que nous saluons le passage de relais entre Margaux FOCHEUX et Sandra SAUSSEAU à la direction de l'EHPAD Les Chanterelles.

Margaux FOCHEUX a marqué l'établissement de son empreinte bienveillante, plaçant le bien-être des résidents au centre de tout. Son héritage positif perdurera.

Nous accueillons Sandra SAUSSEAU avec enthousiasme, assurés que son expérience et sa passion maintiendront la qualité des soins. L'équipe dévouée reste inchangée, garantissant une transition fluide.

Nous exprimons notre gratitude envers Margaux FOCHEUX et souhaitons à Sandra SAUSSEAU un succès continu. Ensemble, écrivons un nouveau chapitre empreint de respect et de bienveillance pour nos aînés à l'EHPAD Les Chanterelles.

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES en bordure des voies publiques

À la suite des récentes intempéries, nous tenons à rappeler les obligations de taille pour les propriétaires riverains en cette saison.

Voici ce que vous devez respecter :

1. ÉLAGUER RÉGULIÈREMENT LES PLANTATIONS, ARBRES, HAIES, ET ARBUSTES LE LONG DES VOIES PUBLIQUES OU PRIVÉES, avec une hauteur maximale de 2 mètres pour garantir la sécurité, la visibilité des feux de signalisation et éviter tout contact avec les câbles électriques et téléphoniques.

2. ASSURER QUE LES BRANCHES ET LA VÉGÉTATION NE TOUCHENT PAS LES LIGNES ÉLECTRIQUES (EDF, téléphonie, éclairage public). la préfecture interdit de brûler les déchets verts et ménagers à l'extérieur en raison des risques pour l'environnement et la santé. Préférez le compostage et le tri sélectif pour une gestion plus écologique des déchets. Vérifiez les règlements locaux pour éviter toute sanction.

3. IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE PERMETTRE LA CROISSANCE DE HAIES ET D'ARBRES À MOINS DE DEUX MÈTRES DE LA VOIE PUBLIQUE (conformément à l'article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

4. LES PROPRIÉTAIRES OU EXPLOITANTS DOIVENT TAILLER LES BRANCHES ET LES RACINES DES ARBRES QUI EMPIÈTENT SUR LE DOMAINE PUBLIC, tout en garantissant la sécurité et la commodité du passage.

En cas de location, les coûts d'entretien et d'élagage incombent au locataire, comme prévu par le décret du 26 août 1987.

N'oubliez pas qu'un riverain qui ne respecte pas ces règles s'expose à une amende de 1500 euros, conformément à l'article R. 116-2 du Code de la voirie routière.

Merci pour votre coopération.

À noter que la taille des haies n'est pas recommandée du 16 mars au 15 août.



DÉPARTS



Yohann BARATEAU
(départ le 25 octobre 2023)

Michelle BONNEAU
(départ le 12 septembre 2023)

Valérie NIVET
(mise en disponibilité le 30 octobre 2023)

ARRIVÉES



Céline CHARLES
Service d'entretien des salles
(arrivée le 1^{er} décembre 2023)



Simon PAPOT
Service technique
(arrivée le 16 octobre 2023)



Sophie SAULNIER
Service d'entretien des locaux
(arrivée le 2 octobre 2023)



Coralie THERON
Secrétariat du service technique
(arrivée le 1^{er} août 2023)



Sylvie POUPINOT
Service comptabilité
(arrivée le 4 décembre 2023)

La campagne d'hiver des Restos du Cœur a commencé



Et l'équipe des 6 bénévoles du centre de Celles-sur-Belle va poursuivre son aide aux plus démunis.

Au cours des 16 semaines de la campagne d'hiver 2022/2023, nous avons accueilli 36 familles (57 personnes).

Au cours de la campagne d'été 2023 qui s'est achevée le 24 Novembre dernier, nous avons accueilli 38 familles (66 personnes).

7 familles Ukrainiennes bénéficient de notre aide.

Pour la première fois cette année, nous avons accueilli davantage de familles durant l'été ; ce qui confirme une précarité grandissante.

Le bilan de cette année de distribution est de 24 260 repas distribués.

En raison des difficultés des Restos la distribution alimentaire risque d'être limitée cet hiver.

TEL. RESTOS : 06 89 03 12 41

Tribune de l'opposition
L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.



Le Rotary Mellois

Le Rotary Club du Pays Mellois, association créée en 1971, a son siège social à Celles-sur-Belle.

Affilié au Rotary International, son but est de mener des actions de bienfaisance autour de 7 axes stratégiques : accès à l'eau potable, aider la mère et l'enfant, promouvoir l'accès à l'éducation, soutenir les actions environnementales, lutter pour la paix dans le monde, contrer les maladies et aider les actions économiques locales.

En mai 2023, les 23 membres du club ont notamment organisé une marche et course nature pour lutter contre les cancers pédiatriques, en lien avec « Imagine for Margo ». Ainsi, ce sont près de 4500 € qui ont été reversés à cette association à portée nationale (plus de 2 millions d'euros collectés sur une année).

L'action phare de cette année a été l'organisation du premier défilé de mode de la styliste celloise Manon Gautier. Ainsi, plus de 400 personnes se sont pressées à la salle des fêtes de Celles-sur-Belle le 1er juillet pour découvrir ses créations dans une ambiance et une mise en scène quasi professionnelle. Cette action, relayée par les médias locaux

et régionaux a permis à Manon de booster sa carrière professionnelle dans le monde de la mode et du stylisme. Par ailleurs, une des spectatrices présente s'est vue offrir une tenue unique de la part de la créatrice.

Le club a également participé au forum des associations de septembre dans le parc de la Boissière. Ce forum a permis de faire découvrir au grand public les actions du Rotary International.

L'ensemble des membres du club vous souhaite une bonne année 2024 et vous donne dès à présent rendez-vous le 5 mai prochain à l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle pour une nouvelle édition de la Marche « Imagine For Margo ».



Chorale À TRAVERS CHANTS



Depuis plus de 32 ans, la chorale A Travers Chants de Celles-Sauzé, avec 40 choristes, répète sous la houlette de son chef de chœur Jean-François Lucas, tous les mercredis de 20h à 22h (sauf pendant les vacances scolaires), alternant un mercredi à Celles-sur-Belle (salle de Verrines) et le suivant à Sauzé-Vaussais, dans une ambiance très conviviale.

Début octobre elle a participé aux « rencontres chorales » de Melle avec 7 autres chorales : concert l'après-midi et concert le soir. Ce fut un beau moment de partage.

La chorale est demandée environ 1 an à l'avance pour le téléthon, en 2023 elle a chanté à Tillou, et elle a déjà été approchée par une association celloise pour 2024.

En septembre et octobre dernier elle a accueilli 6 nouvelles choristes. Et elle est prête à en accueillir d'autres.

Pour cela, vous pouvez contacter la présidente Jocelyne Raveneau qui se fera un plaisir de vous renseigner, soit par téléphone au 06 82 95 41 20, soit par mail : choraleatraverschants79@yahoo.fr.

2MCS association créée en 2022 a pris ses marques et pour la deuxième année compte une soixantaine d'adhérents dans ses deux Sections country et yoga.

Country Line Family Organise un Bal avec Workshop le samedi 22 juin 2024

Adresse : 2MCS
1 Avenue de Limoges – 79370 Celles-sur-Belle
2mcs79370@gmail.com (administratif)

Animée par Martine "INSTRUCTEUR" de Country Line Dance FFCLD
Cours le lundi de 19h à 21h30 NOVICES + et INTERMÉDIAIRES - Salle des Fêtes de Verrines-sous-Celles
Cours le mardi de 19h à 20h30 DEBUTANTS et NOVICES - Salle des Fêtes de Thorigné



www.countrylinefamily.com



Yoga

La section yoga a organisé un Salon du Bien-être le 25 Novembre 2023 à la salle des fêtes de Celles-sur-Belle.

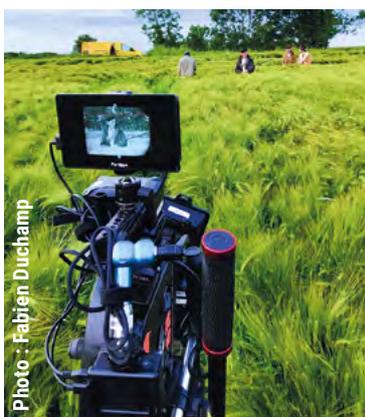


2mcsyoga@gmail.com
06 16 16 76 79
Professeur :
Virginie LE FAUCHEUR-GOUGEON
Certifiée FNEY
(Fédération Nationale des Enseignants de YOGA)
Ecole Française de Yoga de l'Ouest
Cours les Mercredis de 18h45 à 20h15
Salle des Jardins (SEPIA)
3 Rue des Jardins - 79370 Celles-sur-Belle

LES FILMS DU POD

L'association Les Films du Pod a tourné un court métrage horrifique « El Torero de Satanás » au mois de mai dernier, dans les environs d'Echiré et au moulin de Rimbault à Beauvoir-sur-Niort.

L'équipe composée d'une quinzaine de techniciens et acteurs, tous bénévoles et principalement des alentours ont participé activement à ce projet. La particularité de ce film est qu'il a été tourné avec une caméra argentique en pellicule 16 mm. Celui-ci a été entièrement auto financé et soutenu par les commerçants locaux que nous remercions vivement : la laiterie de la Sèvre, l'Atelier des Gourmands, le Dépanneur, la charcuterie Bergeon et Intermaché. Actuellement celui-ci est en montage et nous espérons pourvoir le diffuser au cinéma de Celles-sur-Belle et dans des festivals en 2024.



Les Échos du Val de Sèvre

Le groupe de trompes de chasse "Les Échos du Val de Sèvre" vous fait un petit bilan de l'année 2023.

EN AVRIL, concert à La Mothe St Héray avec la participation de Marie-Paule BOUIN à l'orgue et Franck PIAUGEARD à la trompette.

MAI, concours de sociétés de trompes de chasse à Tarnos (40).

JUILLET, stage de trompe avec le Rallye St Hubert du Pays du Cognac à Migron (17).

SEPTEMBRE, concours de la Fédération Internationale des Trompes de France à St Martin Valmeroux (15) en individuel avec un très bon palmarès pour nos sonneurs.

SEPTEMBRE, messe des vendanges à Bois Plage en Ré (17) pour la 33ème année de participation.

OCTOBRE concert à la Collégiale du Dorat (87) organisé par le Rallye du Bois l'Abbé avec notre organiste Marie-Paule et notre trompettiste Franck.

NOVEMBRE, messe de St Hubert à Aulnay de Saintonge (17) pour l'équipage Rallye Aunis Poitou.

NOVEMBRE, messe de St Hubert à Romagne (86) pour l'équipage Rallye du Bois l'Abbé.

DÉCEMBRE, concert à Beauvoir sur Niort organisé par l'association des festi beau s'arts avec la participation de Nicolas DROMER.

Nous comptons à ce jour 16 sonneurs et une école de trompes avec une dizaine d'élèves de tout âge.

LE BUREAU :

Véronique AUGUSTE, Présidente
Stéphane AUGUSTE, Directeur technique
Thierry GUERIN, Trésorier
Morgan SIMONNEAU, Secrétaire
et notre Président d'honneur, Michel POUGNAND

NOS COORDONNÉES :

Les Echos du Val de Sèvre
3 Impasse de Paille
79800 SOUVIGNE
Port : 06 58 87 05 79
Mail : lesechosduvaldesevre79@gmail.com

PROJETS POUR 2024 :

Le 27 avril notre grand concert à Celles-sur-Belle avec la participation du chœur d'hommes ETXEKOAK chants basques.

**ABBATIALE
CELLES SUR BELLE**



**CONCERT DE
TROMPES ET
CHANTS
BASQUES**



**SAMEDI 27 AVRIL 2024
20H30**
réservations au : 06.58.87.05.79
ou : 06.98.41.90.93

FANFARE ALOUETTE

Petite formation musicale par le nombre de musiciens, mais grande par sa qualité musicale et la variété de son répertoire.

En effet, elle est composée de 15 musiciens :
3 Trompettes d'harmonie | 1 Bugle
1 Saxophone alto | 2 Trombones | 1 Baryton
1 Saxophone ténor | 1 Saxophone baryton
3 Percussions | 1 Batterie
et le plus important notre Chef.

Son répertoire musical :
musique de variétés, de bandas, marches
et sonneries officielles.

La Fanfare Alouette fêtera en 2025
ses cinquante ans...



Voici son histoire :

Elle a été créée au mois de novembre 1975 et, à l'époque, elle était Batterie Fanfare, c'est à dire uniquement avec des instruments de type clairons, trompettes de cavaleries, cors de chasse, percussions avec son groupe de majorettes.

Petit à petit, des instruments d'harmonie sont venus compléter cette formation (trompettes d'harmonie, saxophones, soubassophone, baryton), elle a alors compté sur ses rangs plus de 40 musiciens ; ce fut un réel succès. Elle portait haut les couleurs de Celles-sur-Belle sur tout le territoire et était toujours accompagnée de ses majorettes.

Peu à peu, l'effectif des musiciens et musiciennes a diminué ; il faut dire que la moyenne d'âge n'était pas très élevée à cette époque et que les aléas de la vie ont fait que nos jeunes sont partis pour différentes raisons.

Aujourd'hui, la Fanfare Alouette est là. Bon gré, mal gré, la Fanfare Alouette, avec son effectif réduit, a tenu le cap. Elle s'est reconstruite pour être aujourd'hui ce qu'elle est, c'est à-dire au service de la commune pour les différentes commémorations, mais aussi pour des citoyens afin d'animer leurs manifestations festives et également organiser des concerts pour venir chatouiller vos oreilles et vous faire passer un bon moment.

Maintenant un petit message aux personnes qui souhaiteraient ressortir de la boîte leur instrument de prédilection ou bien commencer l'apprentissage d'un instrument et du soufflage. Nous sommes là pour vous accompagner.

Pour information, nos répétitions ont lieu à l'ancienne poste de Celles-sur-Belle le jeudi soir à 20H30 et cela tous les quinze jours.

Nous sommes à votre écoute au 06 07 13 17 91 mais vous pouvez aussi correspondre par mail : fanfarealouette@email.com.

Musicalement vôtre et à très vite !
La Fanfare Alouette



Master class de trompette

COMME TOUS LES ANS, ERIC AUBIER DONNE UNE MASTER CLASS DE TROMPETTE À L'ABBAYE ROYALE. DES ÉTUDIANTS DE TOUTES NATIONALITÉS Y PARTICIPENT POUR PRÉPARER LEURS CONCOURS.

Cette année, la master class a lieu du 08 au 11 février 2024. Les cours en journée sont ouverts au public. Les morceaux travaillés préalablement par les élèves sont prévus d'être donnés dans la salle du réfectoire à l'Abbaye Royale lors des auditions à entrée gratuite le samedi 10 février à 18h30 et le dimanche 11 février à 10h (horaires à vérifier au moment de la master class auprès des amis de l'orgue - CONTACT : 06 81 48 62 44).

Bilan PASS'CELLOIS

Le Pass'Cellois, un soutien concret pour l'accès à la culture et au sport

La commune de Celles-sur-Belle concrétise son engagement social avec le Pass'Cellois, une initiative destinée à faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles pour les familles celloises. Chaque enfant de 3 à 18 ans a pu profiter d'un coupon sport-culture d'une valeur de 20,00€ par an, à utiliser auprès des associations locales dans un rayon de 30 km avant le 15 novembre 2023.

Avec 204 Pass délivrés dès la première année, le programme est un succès. Cependant, il est crucial de noter que la validation par les associations est nécessaire avant le versement définitif de la subvention. Cette première année démontre l'engouement de la communauté pour cette initiative prometteuse, offrant un accès facilité aux activités culturelles et sportives pour tous les cellois.

Nathalie PAILLAUD
Service social
CCAS Mairie de Celles-sur-Belle
1, Avenue de Limoges
79370 CELLES-SUR-BELLE
Tél : 05 49 79 80 17
Fax : 05 49 32 95 10
courriel : social@villecellessurbelle.fr



Le Pass'Cellois

La commune de Celles-sur-Belle propose d'accompagner financièrement les familles celloises dans l'accès aux sports et à la culture.

Chaque famille pourra bénéficier d'un coupon sport-culture d'une valeur de 20,00€ par enfant et par an, pour les enfants de 3 à 18 ans, à faire valoir auprès des associations de notre territoire.

A partir de septembre 2023, les familles seront donc invitées à se rapprocher du CCAS de Celles-sur-Belle, afin d'obtenir ce coupon pour l'inscription auprès de son club sportif ou association culturelle.

Elles pourront également retirer leur Pass Cellois lors du forum des associations qui se tiendra le samedi 9 septembre 2023 de 14h à 17h dans le parc de la Boissière

Pièces demandées : justificatif de domicile et livret de famille

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
contact : 05 49 79 80 17
social@villecellessurbelle.fr

EN ROUTE AVEC LE
TRANSPORT SOLIDAIRE

VOUS N'AVEZ PAS DE MOYEN DE TRANSPORT ?

N'HÉSITEZ PLUS, VENEZ NOUS REJOINDRE !

- Vos rendez-vous médicaux.
- Faire vos courses.
- Rendre visite à vos proches.
- Vous déplacer tout simplement !

RENSEIGNEMENTS POUR DEVENIR BÉNÉFICIAIRE

Pour les moins de 60 ans
Inscription auprès du CCAS de la Mairie de Celles-sur-Belle
Téléphone : 05 49 79 80 17
Mail : social@villecellessurbelle.fr
Ou directement auprès du CIF-SP au 05 49 37 07 78

Pour les plus de 60 ans
Inscription auprès du CCAS de l'EHPAD "Les Chanterelles"
Téléphone : 05 49 79 80 39 ou 06 71 27 50 33 (Entour'Age)
Mail : accueil@ehpadchanterelles.fr ou epr@ehpadchanterelles.fr
Ou directement auprès du CIF-SP au 05 49 37 07 78

DEVENEZ
CHAUFFEUR BÉNÉVOLE
AVEC LE TRANSPORT SOLIDAIRE

DEVENEZ CHAUFFEURS VOLONTAIRES QUAND VOUS LE SOUHAITEZ !

VOUS DÉSIREZ REJOINDRE LE TRANSPORT SOLIDAIRE ?

N'HÉSITEZ PLUS, ROULONS ENSEMBLE !

- Partagez votre véhicule le temps d'un trajet.
- En fonction de votre emploi du temps.
- Promouvoir le lien social et rencontrer de nouvelles personnes.
- Percevoir une indemnité kilométrique.
- Faire partie d'un dispositif entadré.

RENSEIGNEMENTS POUR DEVENIR CHAUFFEUR BÉNÉVOLE

Pour les moins de 60 ans : Inscription auprès du CCAS de la Mairie de Celles-sur-Belle
Téléphone : 05 49 79 80 17
Mail : social@villecellessurbelle.fr
Ou directement auprès du CIF-SP au 05 49 37 07 78

Pour les plus de 60 ans : Inscription auprès du CCAS de l'EHPAD "Les Chanterelles"
Téléphone : 05 49 79 80 39 ou 06 71 27 50 33 (Entour'Age)
Mail : accueil@ehpadchanterelles.fr ou epr@ehpadchanterelles.fr
Ou directement auprès du CIF-SP au 05 49 37 07 78

Transport solidaire, bonjour, que puis-je pour vous ? » c'est par ces mots que Tony accueille tous les matins au bout du fil les personnes qui l'appellent pour demander un transport.

Aujourd'hui, c'est monsieur Bernard, de La Mothe, qui la contacte. Il a un rendez-vous chez le dentiste la semaine prochaine, et espère qu'un chauffeur bénévole pourra l'y emmener. Tony prend note de sa demande : la date, l'horaire, le lieu du rendez-vous, le temps d'attente estimé... « C'est bon, j'ai toutes les informations, je vais vous trouver un chauffeur ! ». Pour monsieur Bernard, c'est terminé. Bientôt, si tout va bien, il va recevoir un appel du chauffeur bénévole qui va se présenter et confirmer le trajet. Entre-temps, Tony aura contacté une, deux, parfois trois personnes ou plus : plus il y a de chauffeurs, mieux c'est ! Cela permet de ne pas surcharger les bénévoles, qui sont dans tous les cas libres de refuser un trajet.

C'est ça le travail de la plateforme : trouver le juste équilibre entre répondre aux besoins de transport des bénéficiaires, tout en s'assurant du bien-être des chauffeurs-bénévoles, qui sont au cœur du dispositif.

Madame Vincent est une habituée, elle s'est inscrite dès le départ dans le dispositif auprès de sa mairie de résidence, dès qu'il a été mis en place dans sa commune. « En plus de résoudre mes problèmes de transport, cela permet aussi de se retrouver avec d'autres personnes, pour discuter ». Chaque commune gère les inscriptions des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles sur son territoire, en leur faisant remplir un dossier d'inscription et signer le règlement de fonctionnement. Ensuite, pour la mise en relation quotidienne, c'est la plateforme téléphonique gérée par l'association CIF-SP sur Melle 06 10 82 43 16 qui prend le relais. A ce jour, plus de 110 communes sont déjà partenaires du dispositif dans le département de la Vienne et le Sud des Deux-Sèvres.

C'est l'heure ! Madame Vincent monte dans sa voiture. Avant de démarrer, elle vérifie l'adresse de monsieur Bernard et le lieu de son rendez-vous que Tony lui a transmis par SMS quelques jours plus tôt. A son arrivée, à peine le temps de sonner à la porte qu'elle s'ouvre en grand : monsieur Bernard est là, déjà prêt à partir, son manteau sous le bras. C'est la première fois qu'ils se rencontrent, alors qu'ils habitent dans le même village. « Pour nous, chauffeurs, c'est plaisant de pouvoir être utiles aux autres et de créer du lien. Cela nous fait connaître des gens qu'on ne connaissait pas forcément avant ». Le trajet en voiture est l'occasion de faire connaissance, et de se découvrir des points communs.

Pendant le rendez-vous, Mme Vincent en profite pour faire quelques achats. Sur le chemin du retour, leurs discussions reprennent de plus belle, jusqu'au moment de se dire au revoir, et à la prochaine fois !

Il y a déjà 1100 bénéficiaires et 250 chauffeurs inscrits au transport solidaire. Le CIF-SP propose régulièrement des formations aux chauffeurs, une communication adaptée à chaque territoire et surtout d'autres actions de solidarité aux bénéficiaires, comme des visites à domicile, des appels conviviaux, car la plate-forme transport solidaire s'inscrit dans l'idée plus large d'une plateforme de maintien du lien social.

INFORMATIONS PRATIQUES Transport solidaire du CIF-SP

> Sur quel territoire ?

En déploiement sur la Communauté de Communes Mellois en Poitou et sur l'ensemble des bassins de vie en lien avec le Civraisien, Ruffecois, Saint Maixentais, Le Mauzéen, Niort et la Gâtine ainsi que la Vienne.

> Quel public ?

Toutes personnes qui ont des difficultés de mobilité, temporaire ou de plus longue durée, auxquels les autres solutions de transport ne peuvent pas répondre.

> Pour quelles raisons utiliser le transport solidaire ?

Pour des trajets ponctuels. Les raisons du déplacement peuvent être de natures diverses (rendez-vous médicaux hors prises en charge des bons de transports cpam, courses, démarches administratives, activités personnelles ou de loisirs...).

> Comment cela fonctionne ?

Après inscription, il suffit d'appeler la plateforme téléphonique, ouverte tous les matins du lundi au vendredi entre 9h et 12h, pour demander un transport, et ce au moins 3 jours ouvrés à l'avance. L'association se charge alors de chercher un chauffeur bénévole pour effectuer le trajet dans son véhicule personnel. Pour l'assurance, c'est celle du chauffeur qui fonctionne. Un règlement de fonctionnement précise toutes les modalités de fonctionnement de ce dispositif encadré.

> Combien ça coûte ?

Une adhésion à l'association de 5€/an permet de bénéficier du dispositif si la commune par le biais de son CCAS cotise pour ses habitants 30€/an l'inscription au dispositif est gratuite. Pour chaque trajet, une indemnité kilométrique de 0,37 cts/km soumis par un barème fiscal est versée par le bénéficiaire au chauffeur bénévole une fois le trajet aller/retour terminé.

> Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire et avoir des informations complémentaires, vous pouvez appeler la plateforme ou votre mairie si celle-ci est adhérente. Un formulaire d'inscription et un règlement de fonctionnement seront à compléter et à signer.

Pour plus d'information :

Association CIF-SP,
Solidaires entre les âges
Adresse :
Béta Lab rue bourgneuf
79500 Melle
Tél : 06 10 82 43 16
Mail : mobilites@cif-sp.org

Le TRANSPORT Solidaire avec le CIF-SP
→ Comment ça fonctionne ?

DE QUOI S'AGIT-IL ? Le transport solidaire est un service d'aide citoyenne qui met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontrent des difficultés de transport. Le dispositif est co-construit avec votre mairie.

POUR QUI ? Des personnes en difficultés de mobilité en raison de certaines fragilités de (son temporaire ou permanente, et pour lesquelles les autres solutions de transport sont inaccessibles voire inexistantes. En aucun cas le dispositif du transport solidaire n'est là pour remplacer les autres services existants (VSL, taxi, transport à la demande, covoiturage...) et notre action se veut complémentaire de ces autres dispositifs).

COMMENT ?

- Inscription des chauffeurs et bénéficiaires au dispositif auprès de la mairie (formulaire d'inscription à remplir, accompagnement d'une attestation d'assurance pour les bénéficiaires, d'une copie du permis de conduire, assurance et carte grise pour les chauffeurs)
- Réception des demandes de trajets tous les matins du lundi au vendredi entre 9h et 12h via la plate-forme téléphonique du CIF-SP et mise en relation avec un chauffeur disponible sur votre commune ou la commune voisine.
- Information du chauffeur par le bénéficiaire à hauteur de 0,37€/km, calculés à partir du domicile du chauffeur bénévole.
- Suivi des chauffeurs (réunions d'échange, formations...) et des bénéficiaires (proposition de rencontres collectives avec les chauffeurs...)

AUJOURD'HUI LE TRANSPORT SOLIDAIRE AVEC LE CIF-SP :
C'EST 250 CHAUFFEURS BÉNÉVOLES ET 1000 BÉNÉFICIAIRES SUR LA VIENNE ET LE SUD DES DEUX-SÈVRES

QUELQUES TÉMOIGNAGES :

- « En plus de résoudre mes problèmes de transport, cela permet aussi de se retrouver avec d'autres personnes, pour discuter »
- « Pour nous, chauffeurs, c'est plaisant de pouvoir être utiles aux autres et de créer du lien. Cela nous fait connaître des gens qu'on ne connaissait pas forcément avant »

Au-delà du transport solidaire, le CIF-SP Solitaires entre les âges, c'est aussi d'autres actions de vivre-ensemble : écoute téléphonique, visites à domicile, activités et projets intergénérationnels, entraide intergénérationnelle...

**CONTACTEZ VOTRE MAIRIE OU
L'ASSOCIATION CIF-SP**
☎ 05 49 37 07 78

**MODE D'EMPLOI DU
TRANSPORT SOLIDAIRE**
à destination des référents

1 J'accueille et je procède à l'inscription des bénéficiaires et des chauffeurs solidaires.

Je remplis la fiche d'inscription bénéficiaire / chauffeur.

Je fais une copie des documents demandés :

- Attestation d'assurance responsabilité civile pour les bénéficiaires.
- Carte d'identité, du permis de conduire, de la carte grise et de l'attestation d'assurance du véhicule pour les chauffeurs.

Je laisse le règlement et la carte synthétique aux bénéficiaires / Je laisse le règlement, un autocollant et un carnet à souches au chauffeur.

J'envoie la fiche d'inscription accompagnée des pièces à Tony GROYER par mail à l'adresse transport.solidaire79@cif-sp.org ET/OU par courrier à l'adresse : CIF-SP au BETA LAB, 5 rue du Bourgneuf, 79500 MELLE.

2 Je reste en contact régulier avec la plateforme :

- En cas de difficultés particulières avec un bénéficiaire ou un chauffeur.
- Pour mettre à jour la liste des bénéficiaires et des chauffeurs qui se retirent du dispositif.
- Pour mettre en œuvre des temps de rencontres ou de formations avec les chauffeurs bénévoles
- Pour faire le point sur l'utilisation du transport solidaire et réaliser si besoin une campagne de communication ciblée

Contact plateforme du Transport Solidaire CIF-SP :
Tony GROYER au 06 10 82 43 16
du lundi au vendredi de 9h à 12h
par mail : transport.solidaire79@cif-sp.org

**MODE D'EMPLOI DU
TRANSPORT SOLIDAIRE**
à destination des
partenaires pour les
bénéficiaires

1 J'accueille et je procède à l'inscription des bénéficiaires

Je remplis la fiche d'inscription bénéficiaire.

Je fais une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile.

Je laisse le règlement et la carte synthétique aux bénéficiaires.

J'envoie la fiche d'inscription accompagnée des pièces à Tony GROYER par mail à l'adresse transport.solidaire79@cif-sp.org ET/OU par courrier à l'adresse : CIF-SP au BETA LAB, 5 rue du Bourgneuf, 79500 MELLE.

2 Je reste en contact régulier avec la plateforme en cas de difficultés particulières avec les bénéficiaires dont je suis référent.

Contact plateforme du Transport Solidaire CIF-SP :
Tony GROYER au 06 10 82 43 16
du lundi au vendredi de 9h à 12h
par mail : transport.solidaire79@cif-sp.org

Gestion du bassin de la Belle

bienvenue sur les ondes !

Entretien avec Pascal Voix, technicien du Symbo.

Le Symbo est la collectivité en charge de la gestion du bassin de la Boutonne et de tous ses affluents.

Ce syndicat intervient sur deux départements, le nord de la Charente Maritime et le sud des Deux-Sèvres. La commune de Celles sur Belle est dans ce cadre directement concernée pour la Belle, la Doua, le ruisseau du Chironail et le ruisseau de Bonneuil.

PASCAL VOIX NOUS RAPPELLE LES PRINCIPALES FONCTIONS DU SYMBO :

- > La surveillance du bassin versant des cours d'eau concernés, y compris les zones humides.
- > Les études et travaux menés au bénéfice des cours d'eau et des milieux aquatiques.
- > L'entretien, l'extraction des embâcles, les travaux d'urgence sur les rivières.
- > Le suivi du piégeage des ragondins qui dégradent les berges.
- > La surveillance des espèces invasives végétales, telle que la jussie ou le myriophylle du Brésil.
- > La gestion et la prévention des inondations

Pour mener ce travail, le Symbo dispose sur le terrain d'un technicien et de deux agents qui travaillent sur le bassin amont de la Boutonne. Cette équipe, basée à Périgné, est gracieusement à la disposition du public (propriétaires, riverains, exploitants, élus, particuliers utilisateurs ou bénéficiaires du cours d'eau) pour toute remontée d'informa-

tion ou d'observation, conseil, réflexion ou étude. Les travaux envisageables peuvent le cas échéant être aidés. Il ne faut donc pas hésiter à contacter le syndicat.

Si les propriétaires ou exploitants peuvent librement agir sur la végétation ou les embâcles, il n'est par contre pas autorisé d'effectuer des curages, des modifications d'ouvrages et encore moins des détournements de lits. Les limons affleurant l'été dans les cours d'eau doivent le plus souvent être laissés en l'état car ces derniers abritent de nombreuses espèces participant à la biodiversité. Il est hautement recommandé d'être prudent lors d'actions sur la végétation au cas où des espèces invasives seraient présentes afin de ne pas contribuer à leur dissémination par des actions inappropriées. Ne pas hésiter à faire appel à un technicien en cas de doute !

Le Symbo est essentiellement financé par les agences de bassin et les communautés de commune du bassin de la Boutonne. Mellois en Poitou contribue à ce titre pour 40% environ des fonds amenés par l'ensemble des communautés de communes, au travers la perception de la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Cette taxe est prélevée annuellement en même temps que la taxe foncière. Chaque habitant de Mellois en Poitou contribue donc individuel-

lement à raison de 10€ chacun au financement de l'entretien du bassin versant de rivières.

Les actions du Symbo sont capitales pour assurer la vitalité du bassin. L'écoulement adéquat des cours d'eau permet la biodiversité du milieu, poissons, loutres, libellules et chauves souris présentes sous les ouvrages. La Belle partiellement située en zone Natura 2000 est une rivière de 1ère catégorie, c'est-à-dire permettant la pêche à la truite et abritant aussi des chabots, lamproie de planer, vairons, gardons et anguilles. La surveillance des cours d'eau, et encore plus particulièrement ceux de notre secteur en amont du bassin, contribuent aussi à la bonne qualité des prélèvements d'eau potable.

Lors de vos prochaines promenades au bord de nos cours d'eau de la commune, vous pourrez donc appréhender la nature différemment.

Contact Symbo :
P. Voix 06.30.69.03.57
pascal.voix.symbo@orange.fr



Gestion d'embâcles



Piégeage. Loutron relâché



Renaturation de la Belle à Vitry

Celles-sur-Belle Ville Fleurie Trois Fleurs depuis 2009

Le village de Celles-sur-Belle arbore fièrement son label "Villes et Villages Fleuris" trois fleurs, une distinction qu'il conserve depuis 2009.

Cette récompense met en lumière les efforts constants de la municipalité en matière de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.



Lors de sa visite, le 8 juin 2023, le jury régional a été accueilli par Jean Louis Fouché, Nicolas Robert (responsable du service espaces verts), Sylvie Cousin, Pascal Denis et Maïté Cromer. Les membres du jury régional étaient Sébastien Dandry, Ulrich Perrinet, Jocelyn Noïrot.

Pour mériter cette reconnaissance, la commune a mis en place plusieurs initiatives. Le concours des maisons fleuries incite les habitants à embellir leur environnement, tandis que l'adoption de pratiques de jardinage sans pesticides (zéro phyto) témoigne de l'engagement en faveur de l'environnement. Le remplacement des fleurs annuelles par des vivaces, le paillage des sols, et une gestion raisonnée de la tonte, grâce au travail assidu de l'équipe des services techniques communaux et des agents des espaces verts, contribuent également à préserver la nature. Enfin, la "Fête des plantes et des abeilles" ou "La Fleur de Celles," qui a lieu le troisième dimanche du mois de septembre, est un événement majeur de sensibilisation à la biodiversité.

Le label "Villes et Villages Fleuris" est un symbole touristique qui récompense les collectivités locales pour leur engagement en faveur de la qualité de vie, tout en respectant l'environnement. Celles-sur-Belle incarne ce modèle avec la présence de nombreux parcs et jardins, encourageant la participation des habitants à des projets collectifs tout au long de l'année. Des jardins communautaires impliquent la population, et des animations pédagogiques sensibilisent à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

L'effort de la commune pour intégrer le végétal dans son environnement en harmonie avec son patrimoine et son identité participe à un cadre de vie accueillant. Cela attire également les visiteurs grâce à une végétalisation saisonnière, une ambiance paysagère spécifique, des espaces publics propres et la mise en valeur du patrimoine bâti et végétal.

Le label "Villes et Villages Fleuris" existe depuis plus de 60 ans et rassemble plus de 4 700 communes labellisées en France, dont 280 avec la distinction "4 Fleurs" et 16 départements qui détiennent le label « Département Fleuri ». Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie, la préservation de l'environnement, la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des centres-villes, l'attractivité touristique, et l'implication citoyenne dans les projets.

En 2023, Celles-sur-Belle continue de briller parmi les "Villes et Villages Fleuris," un label national qui favorise le bien-être des habitants tout en préservant l'identité de la commune. Il est un modèle pour les communes souhaitant améliorer leur cadre de vie tout en développant leur environnement.



Interview

Tania PINEAU

L'Orée des Millefeuilles



Pouvez-vous présenter votre parcours ?

Je m'appelle Tania Pineau. Mon parcours a débuté par un Brevet professionnel en horticulture, suivi d'un Certificat de Spécialisation en plantes aromatiques et médicinales. En parallèle, j'ai suivi des cours à l'ÉCOLE DES PLANTES de Paris, combinant ainsi la partie agricole et la connaissance des plantes médicinales. Après avoir travaillé dans une herboristerie, j'ai été embauchée au Jardin des Simples à côté de Lezay, ainsi qu'au jardin du Chat Blanc à Aulnay. J'ai par la suite décidé de créer ma propre entreprise. Depuis 2020, j'ai établi L'Orée des Millefeuilles à Verrines-sous-Celles, où je me consacre à la culture de plantes aromatiques et médicinales.

Que fabriquez-vous ?

Je fabrique des infusions en mélange, des sels de l'Île de Ré aromatisés, des huiles d'olive aromatisées, des pétales et fleurs comestibles, des vinaigres de cidre de soie et des sirops.

Les infusions et les pétales comestibles sont fabriqués uniquement avec des plantes que je produis à Verrines.

Pour les sels aromatisés, j'achète du sel de l'Île de Ré puis, j'y mélange mes plantes aromatiques.

Même procédé pour les huiles et les vinaigres.

Pouvez-vous nous expliquer le processus de fabrication d'un de vos produits ?

Prenons l'exemple des infusions. Tout commence par les semis ou boutures, suivi des plantations et de l'entretien. Pendant la saison, selon les plantes, je procède à 2 ou 3 coupes, et pour certaines fleurs, elles sont cueillies tous les trois jours à tous les jours.

Une fois cueillies, les plantes passent au séchoir pendant une à deux semaines. Une fois séchées, elles sont triées, hachées, ou laissées telles quelles selon l'utilisation.

Ensuite, je les mets en sac.

Une fois que j'ai toutes les plantes dont j'ai besoin, je prépare les mélanges, je les mets en sachets et je fais l'étiquetage. Les infusions sont prêtes à être vendues.

Combien de mètres carrés cultivez-vous ?

Je cultive une surface de 1000 m² en privilégiant des méthodes respectueuses de l'environnement. Pour la préparation du terrain, j'opte pour l'occultation par bâchage* pendant 3 à 4 mois, principalement pendant la période hivernale. Au printemps, je retire les bâches et prépare mes planches et lignes à l'aide d'une grelinette ou d'une campagnole, des outils qui aèrent et ameublissent le sol sans le retourner. Ensuite, je plante et je paille. Le seul outil motorisé est la tondeuse utilisée pour l'entretien des espaces autour et entre les rangs.

L'Orée des Millefeuilles Lieu-dit Mortefond à Verrines
79370 CELLES-SUR-BELLE
loreedesmillefeuilles@outlook.fr | 06 47 76 99 75



Boutique en ligne sur : www.loredesmillefeuilles.fr

 [loredesmillefeuilles](https://www.facebook.com/loredesmillefeuilles)

*L'occultation est une technique basée sur l'utilisation de bâches opaques qui recouvrent le sol. La bâche est installée après la préparation du sol et peut rester en place pendant plusieurs semaines ou mois avant le semis. Les mauvaises herbes présentes germent, profitant des conditions favorables telles que l'humidité et la température, mais leur développement est stoppé en raison du manque de lumière.

Cette méthode de désherbage contribue à réduire le stock de semences de mauvaises herbes présentes dans le sol, ce qui permet d'obtenir un niveau plus faible au moment du semis (source : Cap sans glypho).

Combien de plantes utilisez-vous ?

Je travaille avec une cinquantaine de plantes, parmi lesquelles environ 35 sont cultivées, tandis qu'une quinzaine sont sauvages et cueillies dans divers endroits tels que le pissenlit, le tilleul, l'aubépine, le noisetier, etc.

Travaillez-vous seule ?

Oui, actuellement je travaille seule, mais il m'arrive d'accueillir des stagiaires de différents lycées agricoles, et j'apprécie de partager mes connaissances.

Où pouvons-nous acheter vos produits ?

Mes produits sont disponibles sur plusieurs marchés réguliers tels que ceux de Melle et de Niort (2èmes et 4èmes samedis de chaque mois).

Et en points de vente :

- > Melle : L'Épicerie Fermière 3 Avenue du Commandant Bernier 79500
- > Melle : Office de tourisme du Pays Mellois 2 place Bujault 79500
- > Melle : Intermarché, 41 route de Poitiers 79500
- > Périgné : Coop Route de Secondigné 79170
- > Niort : L'Épicerie du Marais Poitevin 26, rue Brisson 79000
- > Niort : L'Atelier des Moulus 1f rue André Maurois 79000
- > Niort : Bio c' Bon 63, rue Victor Hugo 79000
- > Pamproux : Boulangerie-Pâtisserie Tentation 15 rue du marché 79800

Avez-vous des labels ou certifications ?

Oui, j'ai obtenu le Label BIO.

Quels sont vos projets pour l'avenir, pour développer votre entreprise ?

- > En 2023, j'ai lancé deux nouvelles gammes, les sirops et les vinaigres de cidre de soin.
- > Mon objectif est d'étendre la distribution de mes produits à davantage de points de vente.
- > J'ai également l'intention de cultiver plus de vivaces, notamment le thym, sur mon terrain.



Le 2 juin 2024, la ville active et sportive de Celles-sur-Belle s'apprête à accueillir avec fierté le passage de la flamme olympique, marquant ainsi une étape historique.

Pour la maire, Sylvie Brunet, cet événement revêt une signification bien au-delà d'une simple escale sportive ; c'est une opportunité exceptionnelle de mettre en lumière la vitalité de la commune, avec une reconnaissance particulière envers les associations locales.

Sylvie Brunet souligne l'importance de cette journée dans l'histoire collective de la commune, affirmant que le sport a le pouvoir de rassembler les personnes, une nécessité particulière dans le contexte actuel. Au-delà de l'aspect symbolique, la maire voit cet événement comme une opportunité de

montrer au monde entier la vitalité et la force de la commune de Celles-sur-Belle.

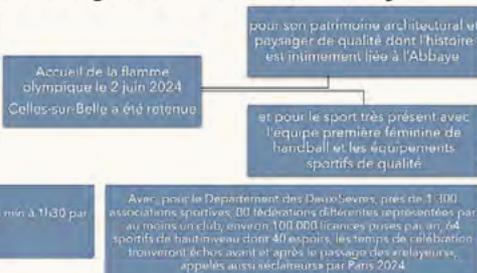
Celles-sur-Belle souhaite profiter de ce moment pour mettre en avant son patrimoine, son dynamisme associatif, et surtout, son engagement envers les valeurs olympiques. Fabrice Rambaud, adjoint au sport et à la vie associative, considère cette journée comme une chance exceptionnelle de démontrer que la commune est non seulement un lieu de passage de la flamme olympique, mais également un acteur essentiel dans la célébration des Jeux Olympiques.

Ainsi, la flamme olympique ne sera pas simplement un symbole lors de son passage à Celles-sur-Belle, mais un catalyseur pour renforcer les liens communautaires, célébrer l'esprit sportif, et illustrer la détermination de la ville à s'inscrire dans l'histoire des Jeux Olympiques.



Photo : La Nouvelle République

Animation flamme olympique



Une ville traversée par la flamme olympique, c'est un convoi

d'une durée allant de 30 min à 1h30 par ville
d'une longueur d'1 à 5 km selon le parcours

Afin d'organiser le passage de la flamme à Celles-sur-Belle, un comité olympique sera créé. Les élus intéressés pourront s'inscrire lors de la séance du conseil ou auprès de la mairie.



Celles' Form GV

L'association Celles' Form GV existe depuis 1975 à Celles-sur-Belle

Elle est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) qui réunit 5500 clubs en France et 500 000 pratiquants. L'objectif est de proposer une activité physique et sportive de loisir et de bien-être, permettant d'améliorer sa condition physique tout en se faisant plaisir à tout âge.

Dans notre département, il y a 5000 adhérents. Cette année débute avec l'ouverture d'un nouveau créneau avec Maud notre nouvelle animatrice fraîchement diplômée.

RAPPEL DES JOURS ET HORAIRES

Lundi 19h-20h > gym tonic

Mardi 20h30-21h30 > gym tonic

Mercredi 20h-21h > stretching, renforcement musculaire

Mercredi 17h30-18h30 > séance bien vieillir

Vous pouvez nous retrouver au gymnase tout au long de l'année ou également nous contacter :

Masson Sandrine, Présidente

06 32 78 30 18

Vezien Christelle, Animatrice Sportive

06 26 76 52 81

BAISSE DE TARIF ET 2 SÉANCES GRATUITES

Club de pétanque

Le club de pétanque de Celles est à la recherche de joueuses vétérans

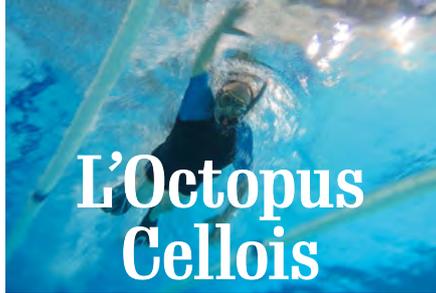
(60 ans et plus) pour les compétitions mixtes afin de compléter et renforcer l'équipe actuelle.

Les entraînements ont lieu les mercredis de 17h à 19h et les vendredis de 17h à 20h au boulodrome.

Pour tout renseignement

veuillez nous contacter à cette adresse mail : cellesmellepetanque@laposte.net





L'Octopus Cellois

L'Octopus Cellois (club de sports subaquatiques), compte à ce jour 46 adhérents.

Nos entrainements se font dans la piscine de Melle entre septembre et juin, puis à Celles de juin à fin août.

La section plongée a formé l'an passé six personnes au Niveau 1 (N1), une au N2, et deux au N3. Des brevets de secourisme et de plongée Nitrox (un mélange d'air suroxygéné, c'est-à-dire dont le pourcentage d'oxygène dépasse 21 %) sont également délivrés. En tout, 25 brevets ont été délivrés en 2022-2023. Pour cette nouvelle saison, cinq personnes ont démarré le N1, neuf le N2, trois le N3 et une le N4.

Des sorties régulières à la fosse de Civaux et à la carrière de St Lin sont organisées par les initiateurs, notamment pour la formation. Deux séjours en Espagne ont eu lieu. Un autre est prévu au printemps.

Le club a une petite section apnée avec 6 pratiquants réguliers. Des sorties sont possibles en apnée également à Civaux et à St Lin en lien avec d'autres clubs et le CODEP79 (Comité départemental de Plongée).

Enfin, certains adhérents pratiquent la Nage Avec Palmes. L'entraînement se fait en piscine et deux personnes sont allées nager régulièrement en milieu naturel dans la carrière de St Lin avec les encadrants du CODEP entre avril et septembre. En juin 2024, nous souhaitons participer à « la descente de la Sèvre » organisée à Niort.

Le 14 octobre 2023, l'assemblée Générale des 40 ans du CODEP s'est déroulée à Celles-sur-Belle, suivie d'un dîner festif à l'Abbaye Royale. Le président de la Fédération était présent pour remettre une médaille d'or à l'un de nos adhérents et président fondateur du CODEP Jean-Pierre Stefanato.

Le club dispose d'une bonne dynamique grâce à tous les bénévoles encadrants. Nos activités se déroulent avant tout dans un esprit de convivialité.



Twirling

Le club de twirling cellois comprend pour cette année plus de 70 licenciés avec les sections "éveil" et "twirling".

Après le gala passé en octobre 2023, le club démarrera sa nouvelle saison avec le départemental individuel le 28 janvier. Il organisera le 26 mai prochain le championnat régional par équipes au gymnase de Celles-sur-Belle.

Le club espère emmener un maximum de ses athlètes aux championnats nationaux et leur souhaite une belle saison sportive.

Contact : Facebook Twirling Celles-sur-Belle



Crédits photo Twirling Celles sur Belle

Yoga Présence

Quatre cours sont proposés à Montigné par Catherine Duval, membre de la Fédération Nationale des Enseignements de Yoga.

HORAIRES

**le mardi à 20h00,
le mercredi à 17h00 et 19h00,
le jeudi à 19h20,
et un cours en ligne sur Zoom
le mardi à 18h00.**



Catherine Duval accueille régulièrement des intervenants spécialisés. L'enseignement du Yoga, axé sur la maîtrise de la respiration et la pratique des postures, guide les participants vers une intériorisation profonde. Il les invite à laisser aller, à cesser de s'accrocher aux pensées, à découvrir la fluidité et à se connecter à la douceur intérieure qui les accompagne depuis toujours.



ASSOCIATION YOGA PRÉSENCE
06 76 76 95 51

Les Randonneurs Cellois

Soixante-quinze adhérents des Randonneurs Cellois étaient réunis salle Robert Dalban le 12 Octobre 2023 pour leur assemblée générale

en présence de Fabrice Rambaud, représentant la municipalité et Madame Gadreau représentant le comité départemental.

Il a été rappelé l'importance du partenariat avec la municipalité (mise à disposition des salles, son aide économique et numérique, panneaux lumineux et application City All).



La fédération nous documente beaucoup et nous aide à réaliser nos voyages.

Il a été rappelé les marches organisées et encadrées du jeudi (6, 9 et 12 kilomètres) et du premier dimanche de chaque mois au départ du Rochereau une marche de 8 kilomètres ouverte à tous. Rendez-vous à 9h00.

Une fois par mois les costauds marchent 25 kms.

**Deux voyages organisés en 2023 :
Une semaine dans les Cotes d'Armor
avec 37 marcheurs.**

Trois jours au lac de Vassivière.

Nous avons clôturé cette belle soirée par un verre de l'amitié dans la bonne humeur.

SERVICES TECHNIQUES

Grilles et passerelles de l'Abbaye Royale

Après un long travail de préparation comprenant le grattage, le ponçage et le lavage, les grilles ont été repeintes et les passerelles ont été installées à l'Abbaye Royale.

BATIMENTS

Certains bâtiments de la commune ont fait peau neuve grâce aux équipes des Services Techniques. Cela permet de rajeunir les locaux et de les moderniser.

Village retraite

Un logement a été libéré pour le Programme de réhabilitation organisé par le CCAS

- > traitement de la façade et de la toiture
- > peinture complète de l'intérieur
- > peinture des huisseries
- > remplacement du revêtement de sol



Local camping

Afin de le rendre plus accueillant, les agents ont peint l'extérieur du bâtiment, mais également remanié et traité la toiture.

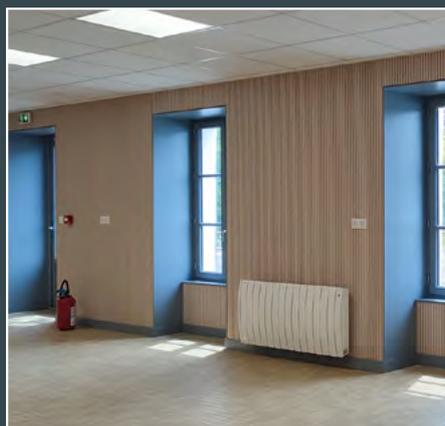


Création d'une Salle des associations à Verrines

(anciennement stand de tir)

De nombreux travaux ont été réalisés :

- > remplacement des huisseries avec transformation d'une porte en fenêtre
- > remise aux normes de l'électricité
- > isolation phonique et thermique
- > réfection du plafond et des murs
- > mise en place d'un chauffage électrique programmable
- > aménagement de placards



Balcon de la Mairie

Le balcon vermoulu a été refait à l'identique par les agents des Services Techniques, avec démontage, remplacement et peinture.

VOIRIE

Dérasement

Le dérasement permet l'écoulement des eaux de voiries dans les fossés. Il préserve le bon état des routes. Les travaux ont été réalisés par une entreprise et avec la participation des agriculteurs locaux, que nous remercions grandement.



PATA

Le Point à Temps Automatique est principalement utilisé pour la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface, tels que des nids de poule, arrachements...)

Les travaux ont été réalisés sur plusieurs voies de la commune.



ESPACES VERTS

Pré de la Belle à Montigné

Un aménagement a été fait pour l'installation d'un tivol, permettant aux habitants de s'abriter des rayons du soleil et d'en profiter pleinement l'été. Un branchement électrique a été installé aux sanitaires.

Bacs de l'Abbaye Royale

Les bacs de l'Abbaye Royale ont été entièrement refaits par les agents des Services Techniques à l'identique. A cette occasion, les arbres plantés ont reçu un nouveau mélange terreux.

Décoration événementielle

Le service des espaces verts a réalisé des décorations pour divers événements, comme par exemple pour le jumelage Celles-Amstetten.



FIBRE

La fibre a été installée à l'Abbaye Royale, au gymnase et à la Mairie.

Cette opération permet d'améliorer les transmissions des données administratives, la vidéo surveillance, les transmissions télévisuelles, etc.)



NOUVEAUX PAV

De nouveaux Points d'Apports Volontaires pour le papier et le verre ont été installés sur le parking de la place des halles.

SCHEMA D'ACCÉLÉRATION DES énergies renouvelables

PROPOSITIONS

LA RÉALISATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION EST CONFIEE AUX COMMUNES

Les territoires définissent les zones préférentielles de développement des énergies renouvelables

Zones définies pour chaque filière en concertation avec la population

Délibération de la commune | Débat en conseil de l'EPCI | Au 31 décembre 2023

POUR L'ÉOLIEN

Appliquer le schéma proposé par Mel-lois en Poitou : interdiction de nouvelles implantations sur la commune

Question sur le renouvellement des éoliennes déjà implantées? OUI

Parcs existants :

3 mâts sur la commune de Celles



MÉTHANISATION



Une unité à Celles-sur-Belle : interdiction de création de nouvelle unité de production sur la commune

PHOTOVOLTAÏQUE

Sur toiture existante ou nouvelle construction en zone industrielle ou commerciale

Sur surface au sol avec projet environnemental et sur des zones dégradées hors zone agricole ou sur des zones industrielles en ombrières.

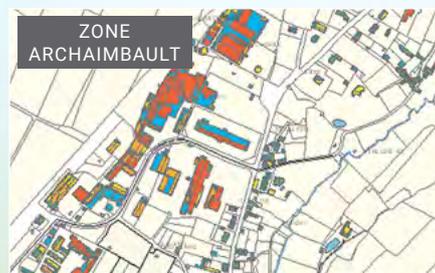
Agri-photovoltaïque dans des zones agricoles avec des projets justifiés.



Tous les projets devront faire l'objet d'une étude d'impact environnemental et paysager
L'impact de la création des réseaux devra être mesuré.



CARTE CELLES ■ Parking ■ Toitures



CARTE VERRINES ■ Parking ■ Toitures



CONDITIONS MINIMALES

Les installations ne doivent pas être en zone Natura 2000 ni dans les zones de protection des monuments remarquables sauf installations invisibles

INFORMATIONS FRANCE SERVICES MELLOIS EN POITOU

FRANCE SERVICES EST LA CONCRÉTISATION DE LA POLITIQUE DE RÉINVESTISSEMENT MASSIF DANS LES SERVICES PUBLICS SUR TOUT LE TERRITOIRE.

D'ici la fin de l'année 2023, 2 750 France services couvriront le territoire, un repère pour de nombreux Français. La communauté de communes Mellois en Poitou dispose de 5 France services réparties sur le Mellois : Chef-Boutonne, Celles-sur-Belle, la Mothe Saint-Héray, Lezay et Sauzé-Vaussais.

Depuis janvier 2023, nos France services Mellois en Poitou ont réalisé près de :
8 210 accompagnements
10 731 demandes
Une augmentation de 42 % par rapport à 2022.

LE TOP 3 DES DEMANDES LES PLUS FRÉQUENTES

1^{er}- ANTS

(l'Agence Nationale des Titres Sécurisés) pour le renouvellement des pièces d'identités ou le permis de conduire ainsi que les cartes grises

2^e- DGFIP

les impôts pour l'accompagnement des déclarations des impôts sur le revenu et aussi pour la déclaration des biens immobiliers (obligatoire depuis janvier 2023)

3^e- L'ASSURANCE RETRAITE

pour connaître ses droits à la retraite et pouvoir se faire accompagner dans la demande d'une future retraite



NOUVEAUTÉ, DÈS LE 1ER JANVIER 2024, LES DÉMARCHES MAPRIMERÉNOV' ET MAPRIMEADAPT', PORTÉES PAR L'ANAH, INTÉGRERONT LE BOUQUET FRANCE SERVICES.

L'ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES DU RÉSEAU FRANCE SERVICES PERMETTRA DE :

> Rendre la rénovation et l'adaptation des logements accessibles à tous et faciliter l'accès des ménages à un accompagnement de qualité.

> Informer plus largement les ménages sur l'existence des guichets FranceRénov' afin de faciliter l'accès aux différentes aides à la rénovation ;

> Appuyer les ménages dans le dépôt de leur demande d'aide à la rénovation de l'habitat (MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt'), grâce à une assistance administrative et humaine au regard de la dématérialisation de l'accès aux aides.

- INFOS PRATIQUES -

> Personnes âgées : un site pour tout savoir sur les aides, les démarches et les droits pour-les-personnes-agees.gov.fr

des informations sur les droits et les aides dont peuvent bénéficier les personnes âgées et leurs aidants.

> L'achat et la vente d'un véhicule d'occasion sont facilités avec l'application Simplimmat

L'application mobile « Simplimmat.gov » permet de réaliser ces démarches administratives de façon entièrement dématérialisée. Après une phase d'expérimentation dans quelques départements,

cette application officielle, sécurisée et gratuite est désormais accessible à tous les particuliers résidant en France.

Aujourd'hui, France services est un service public que chaque habitant peut retrouver à vingt minutes de chez lui.

Cette politique s'adresse, avant tout, à ceux qui sont les plus éloignés des services publics et des démarches administratives.



PLUi-H : [A]MÉNAGER LE TERRITOIRE

DEPUIS 2018, MELLOIS EN POITOU S'EST ENGAGÉ DANS L'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL valant programme local de l'Habitat (PLUi-H). Celui-ci couvrira le territoire des 62 communes.

Concrètement, le PLUi-H va répondre à des questions de la vie quotidienne : où, comment allons-nous construire ? Quelle architecture, quelle implantation, quelle forme faut-il respecter ? Comment préserver les paysages naturels et bâtis, notre cadre de vie ? Où implanter les commerces, les services et les activités économiques ? Quelle offre de logement proposer ?

L'enjeu principal est de construire un projet qui réponde aux besoins des habitants actuels sans compromettre ceux des générations futures.

La première phase de l'élaboration du PLUi-H, celle du diagnostic, a permis de dresser un état des lieux complet et précis de notre territoire.

La deuxième phase, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), permettra de définir collectivement les orientations générales d'un projet commun pour l'urbanisme mais aussi l'habitat, le développement économique, le cadre de vie, l'agriculture, la préservation de l'environnement... Ce projet sera par la suite traduit en règlement (graphique et écrit) sur lesquels reposent toutes les autorisations d'urbanisme.

Durant toutes les phases de l'élaboration du PLUi-H, la concertation avec les habitants est ouverte. Vous pouvez envoyer un mail ou un courrier à la Communauté de communes (Direction de l'aménagement et de l'habitat), des registres papiers sont à votre disposition dans les mairies, un registre dématérialisé en ligne est accessible sur le site internet de Mellois en Poitou. Vous y retrouverez également toute l'actualité du PLUi-H et l'annonce des rencontres prévues avec les habitants.

LE CALENDRIER DES GRANDES ÉTAPES



Tableau de Ste-Geneviève

En l'Abbatiale Notre-Dame de Celles

Parmi les nombreuses œuvres d'art qui ornent l'abbaye et son Abbatiale, se trouve un tableau représentant Ste Geneviève.

Il date du 19ème siècle. L'auteur est Frédéric de Saligny, probablement en lien de parenté avec la famille Saligny qui pratiquait de nombreux dons au XVIIe envers la paroisse. Ce tableau classé est une huile de manufacture intéressante, de dimension de 160 X 115 cm. Il a subi deux restaurations importantes au XXème.

La tradition a longtemps présenté sainte Geneviève comme une simple bergère ; c'est d'ailleurs ainsi qu'elle est représentée avec des moutons à ses pieds... Mais Geneviève fut surtout une femme intrépide, dévouée, toujours prête à intervenir avec efficacité et intelligence dans les situations les plus critiques. Née vers 420, fille unique d'une famille qui appartenait à l'aristocratie gallo-romaine, ses parents, d'origine franque, étaient au contraire de riches propriétaires terriens qui disposaient de vastes domaines aux alentours de Paris et de Meaux. Elle mène la vie non cloîtrée des religieuses de son temps dans le Paris de l'époque. Très vite se constitue autour d'elle un groupe de vierges et elle apparaît aux Parisiens comme un instrument de Dieu.

Quand Attila, en 451, paraît devant Troyes, Geneviève relève le courage des Parisiens et les invite à jeûner et prier avec ferveur pour que les Huns n'anéantissent pas la ville. De fait, Attila se rabat sur la Loire. C'est elle encore qui sauve la ville en allant chercher du ravitaillement jusqu'à Troyes, par voie d'eau.

Paris et la France entière reconnurent Geneviève comme leur protectrice, et les parisiens prirent l'habitude, chaque fois qu'une inondation, sécheresse, guerre ou épidémie les menaçaient, de promener la châsse (*) de la Sainte. Tout un protocole régissait cette cérémonie ; la veille, les parisiens jeûnaient et le jour venu, les cloches de toutes les églises tintaient. Le cortège, composé des ordres religieux, de l'évêque de Paris, du Parlement, de la cour des comptes et des autres grands corps constitués, marchaient depuis la montagne Sainte-Geneviève jusqu'à Notre-Dame de Paris puis, après une grande messe, la procession faisait le trajet retour. Décorée d'or, d'argent, de diamants et de pierres, la châsse (*) fut fondue sous la révolution française pour récupérer ses matières précieuses, le contenu brûlé sur la place de Grève et dispersé dans la Seine... Des éléments retrouvés dans la crypte de l'ancienne église Sainte-Geneviève, aujourd'hui disparue, ont été placés en 1803 dans l'église Saint-Étienne-du-Mont. Ces reliques sont les dernières de la Sainte visibles à Paris

Pourquoi un tableau de Ste Geneviève en l'Abbatiale Notre-Dame de Celles ?

Sa présence s'explique bien ici du fait que l'abbaye fut tenue par les « génovéfains » de 1650 à la Révolution, mais également par les dons faits par la famille Saligny à l'église. Cette toile (MH 1978) représente la Sainte du 5e siècle en bergère occupée à lire dans un cadre bucolique, ayant posé sa quenouille et ses sabots près d'un petit cours d'eau : la Belle peut-être ?

Aujourd'hui, le tableau est porté sur cadre.

(*) du latin *capsa*, « boîte, caisse » puis « cercueil » est un coffre précieux dans lequel on dépose les reliques d'un Saint.



Avant restauration



Après restauration

Les amis de l'orgue

La taille conséquente du Grand Orgue de l'abbatiale en fait un orgue d'exception dans la région. Cela participe à la renommée de la commune.



Organiste

L'association animée par quelques bénévoles a pour objet depuis 2018 de faire vivre l'instrument après avoir auparavant accompagné sa construction. Elle veille à ce que le grand orgue conserve dans le temps toutes ses qualités permettant son utilisation régulière, pour le bonheur des organistes et des auditeurs. Bien que l'orgue définitivement ancré aux murs de l'abbatiale soit devenu de ce fait propriété de la commune, l'association assume jusqu'alors la totale charge financière de l'entretien. Les charges sont d'autant plus importantes que ces premières années d'exploitation ont révélé des faiblesses de conception de l'instrument, lesquelles vont nécessiter des travaux importants. La température élevée dans l'église au cours de l'été 2022 a confirmé cette nécessité.

Pour que l'orgue soit utilisé, il faut bien sûr des organistes. L'association a donc conclu un partenariat avec l'école de musique du pays mellois aussitôt après sa mise en service. Une moyenne de 8 élèves, des jeunes et des moins jeunes, suivent les cours hebdomadaires pendant la période scolaire. Ces cours sont donnés par Marie Paule Bouin, organiste titulaire à Niort.

Le second axe de formation est l'organisation de master class d'orgue mais aussi trompette et trombone qui s'adressent à des élèves d'un niveau supérieur. Chaque année, au moins une master class d'orgue est organisée au mois de mai par Olivier Houette, titulaire à Poitiers. Le concert donné par Olivier Houette à l'occasion de cette master class coïncide généralement avec la journée mondiale de l'orgue. Les élèves sont le plus souvent des musiciens originaires du Poitou-Charentes. En 2021, une master-class supplémentaire, co-organisée avec le festival du souffle s'est tenue sous la houlette de Thierry Escaich, organiste compositeur mondialement reconnu. Des élèves de toutes nationalités s'étaient d'ailleurs inscrits.

Les festivals d'été en résidence chaque année à Celles utilisent régulièrement l'orgue, permettant à des organistes et ensembles de renom de se produire, soit 3 à 4 concerts durant l'été. Ainsi, de-

puis l'incendie de Notre Dame de Paris, ArtenetrA invite chaque année la maîtrise de notre Dame composée d'une trentaine de choristes pour donner un concert dans l'abbatiale. Cette année encore, le festival du Souffle a de nouveau invité Thierry Escaich. Un autre temps fort de l'année pour l'association est l'animation mise en place en septembre à l'occasion des journées européenne du patrimoine. L'historique de l'instrument est rappelé, des morceaux courts et variés peuvent être entendus et les visiteurs peuvent également monter à la tribune et apercevoir "les entrailles" de l'instrument.

L'orgue est également utilisé à l'occasion de divers offices ou célébrations. Quelques autres concerts organisés par des associations tierces ou des privés peuvent également avoir lieu dans l'année.

L'association fonctionne principalement grâce aux dons de particuliers, de quelques entreprises deux-séviennes et de la fondation Louise Juin. Elle en profite pour remercier tous ses mécènes.

Les améliorations à conduire mentionnées en début d'article doivent permettre à l'orgue de conserver son caractère attractif d'instrument de haut niveau. L'enveloppe des travaux requis va nécessiter de nouveaux dons indispensables pour boucler un budget de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Chacun peut contribuer à la renommée de Celles-sur-Belle et de son Grand Orgue en soutenant l'action culturelle de l'association des amis de l'orgue en adhérant ou en lui adressant des dons, même modestes. Ils sont éligibles à 66% aux déductions fiscales.

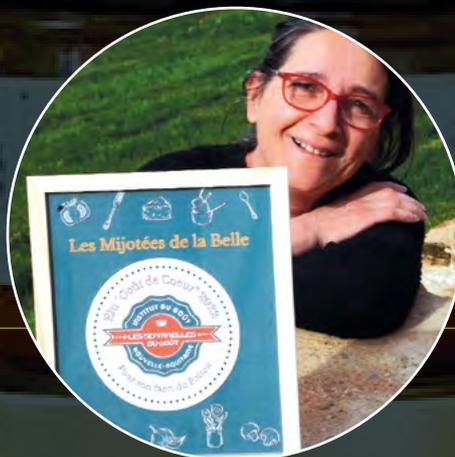
Pour plus de renseignements sur le fonctionnement de l'association et son soutien, vous pouvez vous adresser par mail à contact@orguescelles.fr

Association des amis de l'Orgue Européen de Celles-sur-Belle
30 rue Emile Verdon- Celles-sur-Belle
www.orguescelles.fr

Interview

Valérie PINEAU

Les mijotées de la Belle



Pouvez-vous présenter, quel est votre parcours ?

Je m'appelle Valérie Pineau, j'ai 58 ans, je suis née à Mortefond et j'y travaille aujourd'hui.

Mon entreprise "LES MIJOTÉES DE LA BELLE" fête cette année ses 10 ans d'activité.

Avant de me plonger dans le monde de la cuisine, j'ai exploré divers métiers, de projectionniste à plieuse de tôle et soudeuse, avec même une maîtrise d'histoire en poche.

J'étais lassée de la routine, d'aller travailler à Niort toute la semaine. J'ai donc repensé ma vie professionnelle.

Jean-Jacques, mon mari, étant maraîcher et moi ouvrière nous n'avions pas le temps de cuisiner en semaine. Ainsi tous les dimanches nous prenions le temps de préparer les repas pour la semaine à venir.

C'est de là qu'est née l'idée des Mijotées de la Belle : Préparer des plats pour ceux qui, comme nous, n'ont pas forcément le temps de cuisiner, et qui veulent consommer des bons produits.

Installée dans une ancienne écurie, j'ai aménagé mon laboratoire grâce à mon ancien métier de plieuse. Avec mes collègues, je fabriquais des tables et des meubles en inox. Soucieuse de l'environnement, j'ai fait le choix d'utiliser un four à bois plutôt qu'un four traditionnel, réduisant ainsi notre empreinte énergétique.

Travaillez-vous seule ?

Oui, je travaille seule

Que fabriquez-vous ?

J'ai élaboré 9 recettes composée exclusivement de légumes :

- > Le houmous du marais
- > La pépéronade
- > Le caviar d'aubergine
- > Les légumes grillés au four à bois
- > Le farci poitevin végétal
- > La soupe d'ortie
- > Les mogettes cuisinées
- > Le velouté de carottes au curcuma
- > Le minestrone



Les Mijotées de la Belle - Conserverie artisanale de légumes,
3 rue de la Chaume aux Chiens, Mortefond, Verrines
79370 CELLES-SUR-BELLE | 06 31 09 26 10



Pouvez-vous nous expliquer le processus de fabrication d'un de vos produits ?

Je m'approvisionne en légumes auprès de producteurs locaux tels que Les Jardins de la Belle, Légumes en Paniers de Mortefond, Le Luc, L'Orée des Millefeuilles à Mortefond, Panabio à Melle, les Producteurs du Clic Paysans, Nature Solidaire à Magné, et le Geac de l'Egray à Germond Rouvre,...

Vient alors le moment de cuisiner mes plats dans mon laboratoire.

La stérilisation vient ensuite, une étape essentielle pour garantir la préservation optimale de mes produits. Enfin, j'étiquette les pots qui sont prêts à être vendus.

Où pouvons-nous acheter vos produits ?

- > A Celles-sur-Belle, à la maison des fromages de chèvre
- > A l'Office de Tourisme de Melle
- > A l'épicerie fermière à Melle
- > A Intermarché à Melle

Avez-vous des labels ou certifications ?

J'ai le label BIO depuis 2018.

Quel sont vos projets pour l'avenir, pour développer votre entreprise ?

Je souhaite développer la location de mon laboratoire : il est possible de le louer pour la préparation et la stérilisation de conserves, à l'exception des poissons et des viandes.



 Les-mijotées-de-la-Belle

www.lesmijoteesdelabelle.wordpress.com



La municipalité, en coordination avec les acteurs de la poésie celloise, prépare activement la 21^e édition des Semaines poétiques celloises qui se déroulera durant le mois de mars 2024, dans le cadre du Printemps des Poètes, dont le thème choisi cette année s'intitule "La Grâce".

Les Écrits de la Belle Pourquoi la poésie ?

ALORS QUE DANS LES ÉCOLES ET AU COLLÈGE DE CELLES-SUR-BELLE, DE NOMBREUX ENSEIGNANTS PRÉPARENT, OU ONT DÉJÀ PRÉPARÉ DANS LEURS CLASSES, LA VINGT-ET-UNIÈME ÉDITION DES SEMAINES POÉTIQUES CELLOISES, IL NOUS A SEMBLÉ IMPORTANT DE S'INTERROGER SUR LES BIENFAITS DE LA PRATIQUE DE L'ÉCRITURE POÉTIQUE.

François de Cornière, poète parrain de notre Printemps des Poètes 2019, rappelait, dans sa préface du recueil des jeunes où sont édités poèmes d'écoliers et de collégiens, combien « l'expérience de la poésie » était importante pour des enfants et des adolescents. En effet, dans une société du virtuel où l'écran est devenu roi, la poésie, qui exige attention à soi, à ce que l'on ressent, mais aussi attention au monde, aux autres, est un outil d'apprentissage exceptionnel, dans cette capacité qu'ont les mots à ouvrir l'imaginaire.

Ces textes, empruntés au dernier recueil des jeunes, témoignent de ce grand bonheur d'écriture, que la remise des prix, organisée tous les ans par la Municipalité, permet de faire partager :

« Je vous écris/ Avec des mots de feuilles jaunes/ Des mots de voyage entre la mousse/ Dans le silence de mes yeux », poème d'écolier, en échos avec bien d'autres poèmes, dont celui de ces collégiennes : « Au bord de mes lignes/ Où l'encre s'écoule/ Je rêve peu à peu/ Qu'elle revienne ». Autant de mots venus du cœur et de l'imaginaire, dans le plus bel apprentissage de la liberté.

Depuis plusieurs semaines déjà, des élèves du primaire et du collège s'initient à la poésie afin de présenter leurs poèmes au jury qui se réunira le 7 février. À l'issue de ce jury, trois ou quatre poèmes seront sélectionnés dans chaque classe, et leurs auteurs se verront remettre un diplôme lors de la remise des prix qui aura lieu le samedi 23 mars. Comme tous les ans, ces poèmes feront l'objet d'un recueil, le "Recueil de poèmes des jeunes", préfacé cette année par Maram al Masri, marraine de nos Semaines poétiques.

Maram al Masri, poétesse syrienne en exil, sera parmi nous le jeudi 7 mars, pour une soirée poétique au cours de laquelle elle présentera ses œuvres et échangera avec le public. Elle écrira également trois poèmes qui viendront enrichir notre Promenoir poétique.

Autre date importante de ces Semaines, le spectacle poétique. C'est à un "Voyage immobile" que nous vous invitons, le vendredi 15 mars. Une comédienne, Claire Bluteau, et deux musiciens, Pierre Bluteau et Jean-Noël Bonmort, entraîneront le public dans un voyage poétique et musical où les textes de Blaise Cendrars croisent les musiques du monde (bande-annonce en scannant le QRCode ci-contre).



D'autres animations, dont les dates ne sont pas encore fixées, auront lieu durant ces Semaines poétiques. Comme les années passées, les poèmes des enfants seront également exposés dans toute la commune ainsi qu'à la salle Robert Dalban.

Pour toute information, consulter le site de l'abbaye royale : www.abbaye-royale-celles.com

Les bonheurs d'écriture, les Écrits de la Belle, atelier d'écriture poétique du Foyer rural de Verrines, savent aussi les partager, lors de ces ateliers programmés toutes les 4 ou 5 semaines. Chaque participant y est convié à écrire un poème, à partir des consignes données par l'une des animatrices, consignes transmises par mail aux absents. Ce qui est écrit est d'abord lu à haute voix, dans un temps accompagné de nombreux échanges. Quant aux textes transmis, ils font l'objet d'un regroupement dans un dossier numérique, et aussi de recueils.

Les extraits de poèmes qui suivent, écrits par plusieurs membres des Écrits de la Belle, sont significatifs de l'esprit qui règne dans ce groupe, ainsi que de la recherche poétique qui y est menée :

*« J'écris pour retenir
Le temps qui file
J'écris pour laisser
une trace sur la toile
du temps
J'écris pour faire tomber
les murs
J'écris pour laisser parler
les choses ignorées
J'écris pour sublimer les
émotions grandioses
J'écris pour rapporter
la beauté du monde
et l'indicible amour
J'écris pour me consoler
J'écris pour m'envoler
J'écris pour la joie des mots,
leurs milliers de grains
de vie »*

C'est bien cette force vitale des mots, que les enseignantes et enseignants qui font écrire de la poésie à leurs élèves, ainsi que les membres des Écrits de la Belle, cherchent à faire saisir. Et nous adhérons à la profession de foi de Jean-Pierre Siméon, écrivain, poète et ancien directeur artistique du Printemps des Poètes, qui, en 2016 donna pour titre à l'un de ses livres : « La poésie sauvera le monde ». Un titre qui dit simplement l'espoir de la parole lorsque cette dernière arrive à s'exprimer.

Vous pouvez retrouver les auteurs des passages en italique, et aussi, pour certains d'entre eux, le poème dans son entier, dans le Recueil des jeunes 2023 et dans le dernier recueil des Écrits de la Belle, de 2023 aussi. Ces recueils peuvent être consultés et empruntés à la Médiathèque de Celles.

Huguette-Maria Quintreau
Responsable de l'Atelier de poésie
du Foyer rural de Verrines
(Écrits de la Belle et Lecteurs en Celles)
Coordonnatrice de la poésie celloise



Le petit salon des arts

ARTISTES,
CRÉATRICES,
CRÉATEURS
SE SONT ASSOCIÉS
POUR POUVOIR
PROPOSER
DES ATELIERS
RÉGULIERS
OU DES STAGES
PONCTUELS
DANS LES LOCAUX
AGRÉABLES
DE L'ABBAYE
ROYALE DE
CELLES-SUR-BELLE.

Le Petit Salon
des Arts



Caroline - peinture
LPSDA79

Atelier Peinture Caroline Cackowski

Vous avez envie d'apprendre la peinture, de découvrir la couleur, les formes. Vous souhaitez vous exprimer au moyen d'une technique créative et artistique aux nombreuses possibilités. Elle vous propose de venir développer votre inspiration et acquérir des techniques en arts plastiques en suivant votre propre rythme.

Ces cours sont ouverts aux personnes à partir de 15 ans.

07 70 18 95 65



Isabelle Grosse - poète
photo ©Alex Giraud

Atelier Ecriture Isabelle Grosse

Vous propose de venir partager le plaisir d'écrire dans la bienveillance, l'écoute, le respect et la confidentialité.

Proposition de différents stages au cours de l'année pour vous permettre d'explorer différents champs ou thématiques, et ainsi apprivoiser votre écriture.

06 86 34 95 67

www.m-e-l.fr/isabelle-grosse,ec,494



Atelier Croctoo
dessin et aquarelle sur le vif

Atelier Dessin Michel André

L'artiste propose des ateliers de dessin "Croctoo" pour apprendre à croquer, dessiner, mettre en couleur... Sur le vif en extérieur autour de l'abbaye, mais aussi dans l'atelier. Le cours enfants-ado a lieu le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30, le cours adultes le mardi ou un samedi par mois de 14 h 30 à 16 h 30.

06 58 49 40 82

<https://croctoo.fr>



Séverine Garnier

Atelier Tissage Séverine Garnier

Créatrice textile via le tissage artisanal, Séverine proposera bientôt des stages de tissage : de découverte sur une demi-journée ou une journée et d'initiation plus technique sur une semaine.

Vous pouvez contacter Séverine pour plus de renseignements au 06 63 47 81 10



Escapade à Oléron



9 octobre 2023 au 11 octobre 2023

EHPAD Séjour à Oléron

A nous les vacances... Esprit d'aventure...
Direction Oléron.

9 SÉNIORS (6 RÉSIDENTS DE L'EHPAD ET 3 USAGERS DU RÉSEAU ENTOUR'ÂGE)
SONT PARTIS EN VOYAGE À L'ÎLE D'OLÉRON EN OCTOBRE 2023.

La météo était au rendez-vous pour pique-nique, balade au phare de Chassiron,
sortie en bateau, restaurant à Marennes, découverte du village de Brouage....

Ce séjour a permis de :

- > Profiter d'un cadre agréable près d'une station balnéaire sur une île Charentaise.

Le gîte choisi était celui du "Village Vacances de la MARTIERE" sur l'île d'Oléron.

Celui-ci bénéficie de la proximité de la plage et a permis aux résidents de profiter de la sérénité de l'océan Atlantique.

- > Développer et entretenir les échanges entre les résidents de l'EHPAD, les bénéficiaires des services extérieurs et le personnel. Ce séjour avait pour but de créer du lien, d'ouvrir l'EHPAD sur le domicile et le domicile sur l'EHPAD, afin de fluidifier et sécuriser les parcours des personnes en perte d'autonomie.

- > Stimuler l'autonomie des personnes en les faisant participer à la vie du groupe (choix du programme, activités de la vie quotidienne...)

- > Apporter un esprit de vacances ; à leur tour de partir !

- > Partager des activités et sorties (restaurant, promenade au marché, visite, plage...) et permettre une ouverture sur l'extérieur.

Ce séjour a été très apprécié des résidents et usagers du domicile. L'expérience initiée l'an dernier est à reconduire, à n'en pas douter !

Bravo aux équipes de l'EHPAD pour leur mobilisation et leur engagement autour de ce projet fédérateur !

Un Grand merci pour ces moments de pur bonheur partagés avec nos aînés du territoire !

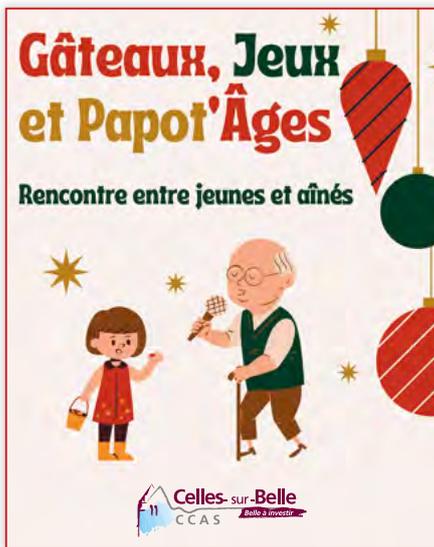


Rencontre École - EHPAD

Quelques photos de notre première rencontre intergénérationnelle à l'EHPAD en septembre pour faire des jeux de société ensemble.

Ainsi que quelques photos des Olympiades organisées le 2 octobre à Celles, rencontres de 7 EHPAD accompagnés de notre classe.





Le samedi 2 décembre, la première édition de l'événement "Gâteaux, Jeux et Papot'Âge" organisée par le CCAS avec la précieuse collaboration des associations locales a marqué une étape significative dans les initiatives de la commune. Au cours de cette après-midi récréative, jeunes et âgés ont créé une atmosphère chaleureuse, privilégiant la complicité et l'entraide collective plutôt qu'une simple compétition.

Le plaisir persiste pour les petits et les grands de se retrouver autour de jeux et d'un goûter partagé. Cette expérience, qui a une fois de plus renforcé les liens sociaux de manière exceptionnelle, a brillamment contribué à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Le lien intergénérationnel : un enjeu majeur soutenu par la commune

Ce lien, qui transcende toutes les générations, représente actuellement un enjeu majeur pour le bien-être des personnes âgées. Il constitue un levier essentiel pour le développement du lien social, favorisant le contact, l'entente et la transmission de savoirs entre des personnes de tous âges. Il est crucial de le préserver, et la commune s'engage pleinement dans cette démarche, consciente de son rôle clé dans le renouvellement des générations futures. « Les enfants, c'est magique ! s'exclame une habitante. Même si cela ne dure que quelques heures, ce sont des moments significatifs. Les aînés rencontrent ainsi des enfants toujours pleins de vie qui apportent des sourires à tous. Ces moments sont également l'occasion de discuter, d'échanger et de sortir de la routine quotidienne. Un excellent

moyen de rester en forme et de conserver la bonne humeur. La joie naturelle des plus jeunes a un effet positif sur l'humeur, il est difficile de rester insensible au sourire d'un enfant.

De plus, participer aux jeux oblige à reprendre une activité physique de manière presque inconsciente. Les retombées positives sur la santé physique s'accompagnent d'améliorations neuro sensorielles et cognitives : le simple fait de répondre aux multiples questions des enfants permet au cerveau d'exercer une activité enrichissante. Leur présence évoque les souvenirs de l'enfance des aînés et suscite le désir de raconter des histoires, constituant ainsi un excellent exercice de mémoire. »

Cette rencontre a été également l'occasion pour la commune de démontrer son engagement envers ses aînés en offrant un colis et en transmettant les vœux du conseil municipal à tous. En soutenant activement de telles initiatives, la commune renforce son rôle central dans la création et le maintien de liens intergénérationnels dynamiques au sein de la communauté.



CHARLOTTE MASSIP

Les travaux de Charlotte Massip sont des réinterprétions des tableaux du maître andalou du Siècle d'Or espagnol, **Francisco de Zurbarán** (1598-1644), contemporain de Velázquez. Le peintre espagnol et son atelier ont réalisé plusieurs dizaines de saintes martyres, faisant un modèle artistique qui inspira depuis Séville jusqu'aux confins de l'Amérique coloniale. Ces œuvres en série, qui à l'époque servaient de support à la vénération des fidèles dévots, représentent des saintes martyres, Léona Legnigiani, rappelés par leurs attributs, car les tableaux, réalisés respectivement dans des recueils séparés, furent de saints, dont le plus célèbre est La Virgen de la Leña de Séville.



Services

Service Technique Municipal

Chemin de la Vée 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 09 65 11 08 80
stcelles@orange.fr

Résidence "Les Chanterelles"

EHPAD de Celles-sur-Belle
7 Rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 39
accueil@ehpadchanterelles.fr

Médiathèque

7 rue de l'Ancienne Mairie 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 88 33
bibliotheque.cellessurbelle@orange.fr
Ouverture au public
Mardi : de 15h à 18h30
Mercredi : de 10h à 13h et de 14h à 18h
Vendredi : de 15h à 18h30
Samedi : de 10h à 12h30

Abbaye Royale Celles-sur-Belle

12 rue des Halles 79370 Celles-sur-Belle
Tel. Accueil : 05 49 32 92 28
Tel. Conservation du patrimoine :
05 49 33 43 85
infotourismecellessurbelle@orange.fr
www.abbaye-royale-celles.com
www.musee-motos-cellessurbelle.fr



abbayeroyalecellessurbelle

Ouverture au public en février 2024
Possibilité de visites guidées
à partir de 20 personnes sur réservations.
DU 29 AVRIL AU 14 JUIN 2024 :
Les mardis, mercredis et vendredis
De 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.
Voir information sur le site de l'abbaye

Communauté de communes

Mellois en Poitou

Siège administratif : Les Arcades
2, place de Strasbourg 79500 Melle
Tel. : 05 49 29 02 90
accueil@melloisenpoitou.fr
Ouverture au public
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Office de Tourisme du Pays Mellois

2 place Bujault 79500 Melle
Tél. : 05.49.29.15.10
officedetourisme@paysmellois.org
decouvertes.paysmellois.org
Ouverture au public
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mardi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Samedi : 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Dimanche : Fermé
Jours fériés : de 14h à 18h (d'avril à septembre)

France Services

Tel. : 05 49 08 18 87
franceservices.cellessurbelle@melloisenpoitou.fr
Ouverture au public
Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h
Rendez-vous possibles

Nos mairies

Mairie principale de Celles-sur-Belle

1 avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 17
accueil@villecellessurbelle.fr
www.ville-celles-sur-belle.com



Commairie

Ouverture au public
Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Mardi : de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



Tenez-vous informé en "temps réel"
avec notre application CityAll

Mairie annexe à Montigné

2 Rue de l'église Saint-Martin - 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 17
mairie-montigne@orange.fr

Ouverture au public
Sur rendez-vous

Mairie annexe à Verrines-sous-Celles

11 rue de la Cure - 79370 Celles-sur-Belle
Tel. : 05 49 79 80 17
mairie.verrinessouscelles@orange.fr

Ouverture au public
Sur rendez-vous

Mairie annexe à Saint-Médard

1 place du Platane - 79370 Celles-sur-Belle
mairie-stmedard79@orange.fr
Tel. : 05 49 79 80 17

Ouverture au public
Sur rendez-vous

